Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 45 (1965)

Heft: 3: Problème des villes frontières

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La couverture de ce numéro a été dessinée par Lise Berset à l'intention de la Revue économique francosuisse.

- AVANT-PROPOS H.-P. Tschudi, Président de la Confédération Suisse.
- LES PROBLÈMES DE LA « REGIO BASILIENSIS » M. Wyss, Conseiller d'État de Bâle-Ville.
- LA « REGIO BASILIENSIS »

 Dr S. Schweizer, Président de la « Regio Basiliensis » et Président de la Société de Banque Suisse.
- L'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL VU DU LAND DE BADE-WUR-TEMBERG ET PLUS PARTICULIÈREMENT DANS LA RÉGION SUD DU HAUT-RHIN M. Filbinger, Ministre de l'Intérieur du Land de Bade-Wurtemberg.
- ÉTUDES D'ÉVOLUTION DES STRUCTURES TERRITORIALES APPLIQUÉES AU DÉVELOPPEMENT D'UNE RÉGION : L'ALSACE Jean Pozzi, Inspecteur général de la Construction.
- 42 L'EUROPE DES RÉGIONS Pr Jean-François Gravier, Membre de la Commission régionale d'aménagement du territoire.
- LA COOPÉRATION RÉGIONALE ENTRE MULHOUSE ET BALE Philippe Brandt, Président de la Société Industrielle de Mulhouse.
- L'ÉCONOMIE DE BALE-CAMPAGNE EN PLEINE ÉVOLUTION Félix Auer, Docteur ès Sciences économiques.
- LA CULTURE A BALE
 P. Gutzwiller, Directeur du Bureau du Tourisme à Bâle.
- 62 UNE « REGIO GENEVENSIS » EN PUISSANCE Alfred Borel, Conseiller aux États.
- VERS UNE « REGIO GENEVENSIS »
 Émile Dupont, Conseiller d'État du Canton de Genève, Chef du Département des Finances et Contributions.
- LIAISONS ROUTIÈRES FRANCE-SUISSE Louis Moor, Directeur du « Touring-Club Suisse ».
- GENÈVE ET LA ZONE FRANCHE DU PAYS DE GEX Georges Dupoizat, Préfet de l'Ain.
- 73 CERN 1965
- 80 A NOS LECTEURS
- 84 CALENDRIER DES FOIRES ET EXPOSITIONS
- ÉTUDES BIBLIOGRAPHIQUES
- NOS CHRONIQUES D'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE
- RÉSUMÉS EN ALLEMAND DE QUELQUES ARTICLES PARUS DANS LA REVUE

REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE

EDITEUR : CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

SIÈGE SOCIAL : 16, avenue de l'Opéra, Paris-1er. Tél. : 073.15-80.

SECTIONS : LYON : 13, rue du Garet. Tél. : 28-27-32.

MARSEILLE: 7, rue d'Arcole. Tél. : 37-72-06.

DIRECTEUR-GÉNÉRAL: Georges-O. Robert-Tissot.

RÉDACTEUR : F. Leignel.

Revue économique franco-suisse, $44^{\rm e}$ année. Prix du numéro 7,50 F ou 7,50 Fr. s. Abonnement annuel (4 nos) 25 F ou 25 Fr. s.

Exclusivité de la vente au numéro en Suisse : Librairie Payot.

Publicité en France : à la rédaction.

En Suisse : Annonces suisses S.A., 1, rue du Vieux-Billard, Genève. Tél. : 25.43.86.

Les articles et documents publiés dans cette revue ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation de la rédaction et la mention intégrale de leur source.

Les opinions émises n'engagent pas la Chambre de commerce suisse en France.